



LA PÊCHE DANS L'ÉTANG COMMUNAL

pour passer de belles journées de détente

SITUATION :

- prendre la rue de la Vierge puis à la patte d'oie à droite, l'étang se situe à 1,5km.
- étang de 2 ha, ombragé sur sa droite - places pour personnes à mobilité réduite - tables, bancs et barbecue pour pique-nique.

LA PÊCHE :

- ouverte de début mars à fin octobre,
- dates précises et règlement diffusés chaque année et délivrés en même temps que les cartes ou consultables en mairie et sur le panneau à l'entrée de l'étang.

LES CARTES :

A l'année :

- 42 € pour les non-résidents,
- 40 € pour les résidents,
- 22 € pour 30 jours consécutifs,
- 20 € pour les personnes à mobilité réduite et enfants de 10 à 15 ans.

Ou 8 € à la journée.

Gratuites pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés par un adulte.

Ces cartes sont en vente :

- en Mairie,
- à la boulangerie « la Savoureuse », zone de la Zouzette ,
- à la superette « Julie shop » au centre bourg.

➤ les cartes fédérales ne sont pas admises pour cet étang.

L'ALEVINAGE

L'alevinage est réalisé au cours du 4^{ème} trimestre de chaque année

Pour la saison 2017 il a représenté :

- 760 kg de carpe de 1.5 à 4 kg chacune,
- 128 kg de brochet,
- 27 kg de sandre,
- 16 kg de perche,
- 315 kg de friture,

Mais aussi un lâcher de 30 kg de truites à l'ouverture et 30 kg à la fête de l'étang ()*

(*) cette dernière se déroule en juin avec jeux, buvette et restauration rapide ; les bénéfices de cette journée sont reversés dans leur intégralité à la coopérative des écoles de Froideconche.